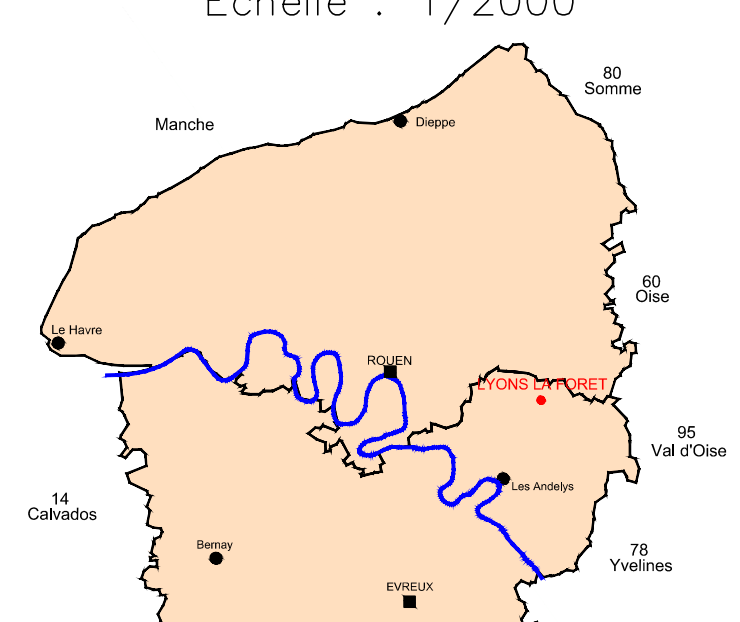


DEPARTEMENT DE L'EURE (27)
 LYONS-LA-FORET
 PLAN LOCAL D'URBANISME
 PLAN DE ZONAGE : partie centrale


Echelle : 1/2000



Plan cadastral de 2010. Mise à jour : 4.2.

PRESCRIT LE : 12/03/2010
 ARRETE LE : 6 septembre 2013
 ENQUETE PUBLIQUE : du 12 décembre 2013 au 13 janvier 2014
 APPROUVE LE : 5 septembre 2014

CACHET DE LA MAIRIE
 SIGNATURE



UA	Zone urbaine dense à vocation principale d'habitat
UB	Zone urbaine de faible densité à vocation principale d'habitat
UC	Zone urbaine de moyenne à faible densité à vocation principale d'habitat
UL	Zone urbaine à vocation d'équipements de loisirs, sports et tourisme
AUa	Zone à urbaniser de faible densité à vocation principale d'habitat
AUc	Zone à urbaniser de moyenne densité à vocation principale d'habitat
N	Zone naturelle de protection de site
Nha	Zone naturelle à vocation d'activités d'hébergement, réceptions sportives
Nh	Zone naturelle bâtie ou non où les évolutions des constructions sont autorisées
A	Zone à vocation agricole
Ah	Zone agricole bâtie où les évolutions des constructions sont autorisées
Ao	Zone agricole de protection de site
pc	Secteurs de protection du captage d'eau potable des Trois Moulins : sous sols protégés

+	Bâtiments agricoles d'intérêt pouvant changer de destination (Article L123-3-1 du code de l'urbanisme)
+	Éléments du paysage ou du patrimoine à protéger et à maintenir (Article L123-1-5-III alinéa 2 du code de l'urbanisme)
+	Constructions / mares, étangs
+	Alignements d'arbres
+	Holes mixtes
+	Holes
+	Murs anciens
+	Moitte féodale
+	Santiers de randonnées à conserver (Article L123-1-5-IV alinéa 1 du code de l'urbanisme)